

FINANCEMENTS  
EUROPÉENS

# LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

À LA PORTÉE DES SEM,  
DES SPL ET DES SEMOP



Collection  
**Mode d'emploi**

FINANCEMENTS  
EUROPÉENS

---

# LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

À LA PORTÉE DES SEM,  
DES SPL ET DES SEMOP



# Édito



Photo © Philippe Crochard

---

## **Philippe Laurent**

*Maire de Sceaux*

*Président de la FedEpl*

---

Les Entreprises publiques locales (Epl), régulièrement sollicitées pour porter les projets des collectivités territoriales, sont éligibles à de multiples solutions de financement mises en place par l'Union européenne. Gérés par les régions, les fonds structurels européens constituent l'un des principaux leviers de ces aides financières, s'appuyant sur des projets locaux et au plus près des territoires. La programmation 2021-2027 de la politique de cohésion répond aujourd'hui à deux ambitions majeures : soutenir la relance économique et sociale après la pandémie de Covid-19, et faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone à l'horizon 2050, dans le cadre du Pacte vert européen.

En dépit des solutions existantes, pourtant réelles et plurielles, le recours aux financements européens par les Epl demeure réduit. Selon l'étude *Financement des Epl* publiée en 2023<sup>1</sup> par la FedEpl, 19 % des Epl ont introduit une demande de fonds européens au cours des cinq dernières années. Ces résultats sont certes en progression par rapport à 2021 (progression de 6 points), mais ils témoignent d'un décalage substantiel entre la potentialité et la concrétisation de ces financements. Ces fonds restent perçus comme difficiles d'accès par 85 % des personnes interrogées. Complexité des montages, écueil de la définition européenne de la PME : leur mobilisation est souvent freinée par une lourdeur administrative qu'il convient d'anticiper.

L'accroissement de l'offre de financements accessibles aux Epl constitue un enjeu de taille pour les collectivités territoriales. Outils de mise en œuvre des politiques publiques, les Epl investissent et contribuent grandement au développement de l'ensemble des territoires. Il convient de leur donner les moyens de continuer à jouer ce rôle. Les financements européens constituent une ressource financière importante pour lancer ces projets ambitieux. Se voulant résolument compréhensible et accessible, ce guide vise à mettre en lumière les possibilités de financements offertes par l'Union européenne dans un contexte de transformation sociale et économique rapide.

S'engager dans une démarche de demande de fonds européens suppose donc de vérifier préalablement que l'Epl répond aux critères d'éligibilité et aux principes fondamentaux de l'Union européenne. Plus que jamais, l'Europe doit devenir un réflexe pour les Epl. Ces fonds européens sont plus accessibles qu'il n'y paraît. Quel que soit votre secteur d'activité ou votre localisation, ce guide pratique est conçu pour éclairer votre démarche à chaque étape d'accès aux fonds européens.

---

1. <https://www.lesepl.fr/epl-publications/financement-des-entreprises-publiques-locales-2023/>

## Notre partenaire de référence

**Finances & Territoires est une société spécialisée, depuis plus de quinze ans, dans le conseil opérationnel et l'accompagnement des entreprises et des Entreprises publiques locales (Epl) ; des collectivités territoriales et de leurs groupements ; des associations du secteur social et médico-social ; des bailleurs sociaux ; des établissements publics de santé.**

F&T recherche, identifie, optimise et obtient des aides et subventions pour des projets d'investissement.

## L'expertise Finances & Territoires

**Finances & Territoires intervient sur tout type d'aides publiques et privées au niveau local, national et européen :**

- Auprès des institutions publiques : Union européenne, État, région, département, agences (Ademe, ARS, Agence de l'eau), et autres structures déconcentrées (IEN, Caf...).
- Auprès des institutions privées : appels à projets de fondations (AAP), dotations de fonds sociaux, mécénat/philanthropie, crowdfunding, sponsoring, marchés de partenariat.
- Dans le cadre de gisements d'économies de fonctionnement en lien avec les énergies renouvelables et la rénovation de votre patrimoine bâti afin de valoriser les investissements énergétiques « rentables » auprès des financeurs (certificats d'économie d'énergie - CEE).
- Tiers-investissement, CPE avec tiers-financement.

**Les consultants œuvrent aux côtés de leurs clients pour :**

- identifier et analyser les aides et subventions mobilisables ;
- monter et sécuriser les dossiers de demande de financement.



---

**Stephan Fontanel**  
*Président co-fondateur*  
06 68 99 38 49  
[stephan.fontanel@finances-territoires.fr](mailto:stephan.fontanel@finances-territoires.fr)



---

**Delphine Demey**  
*Secrétaire générale*  
*Direction du Conseil*  
06 63 27 04 47  
[delphine.demey@finances-territoires.fr](mailto:delphine.demey@finances-territoires.fr)

# Le mot de la députée européenne



Photo © Service multimédia du Parlement européen

## **Irène Tolleret**

*Députée européenne  
Groupe Renew Europe*

En tant qu'eurodéputée, il est important de souligner le rôle essentiel de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) dans la vie des citoyens européens de manière générale. Ce sont les Entreprises locales qui installent une véritable dynamique grâce notamment à la présence de 32 000 entreprises en Europe qui emploient plus de 1,6 million de personnes et favorisent une certaine compétitivité sur le marché avec un chiffre d'affaires s'élevant à plus de 300 milliards d'euros. Pour garantir une exécution efficace des activités de service public de proximité, l'économie mixte locale est essentielle, car son efficacité réside dans l'engagement et la concentration au niveau local.

À ce titre, les Epl contribuent à la continuité des activités essentielles de la vie des citoyens et deviennent ainsi des acteurs indispensables au développement économique et à la cohésion sociale. Il s'agit d'un modèle économique mixte et local innovant. Les Epl ont su faire leurs preuves : durant la crise de la Covid-19, ces entreprises ont poursuivi leurs activités sans interruption, sans diminution ni du niveau, ni de la qualité de leurs services et prestations. Au contraire, ces entreprises ont réussi à se dresser en tant que stabilisateurs et moteurs de la reprise dans leurs territoires.

Après la crise de la Covid-19 qui a su rassembler les pays européens autour d'un plan de relance, l'Union européenne a un objectif clair : une Europe compétitive, verte et digitale. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises ont accès à un large panel de financements européens, notamment à travers la politique de cohésion 2021-2027. Celle-ci met en œuvre des investissements à hauteur de 378 milliards d'euros, afin de soutenir la création d'emplois, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

L'Union européenne offre donc de multiples opportunités de financements, notamment via le Fonds européen de développement régional ou FEDER (doté d'un budget de 215 milliards d'euros pour la période 2021-2027 et destiné à corriger les déséquilibres régionaux dans l'UE) et le Fonds social européen Plus ou FSE+ (doté

d'un budget de 98 milliards d'euros, dont l'objectif est de promouvoir les emplois et la protection sociale des travailleurs). Au cours de la programmation 2021-2027, les territoires européens pourront également bénéficier d'un nouvel instrument financier, le Fonds pour une transition juste qui vient soutenir les régions, les territoires, dans leur transition vers la neutralité climatique d'ici à 2050. Doté d'un budget de 17,5 milliards, le Fonds de transition juste ou FTJ est destiné à financer la diversification et la modernisation de l'économie locale et une atténuation des répercussions négatives sur l'emploi.

Sans l'Europe, il n'y aura pas de cohésion territoriale et de réduction des inégalités. C'est pourquoi être membre titulaire de la Commission du développement régional au Parlement européen est essentiel pour impulser des législations favorisant des investissements pour la croissance et l'emploi, pour consolider le marché du travail et des économies régionales, ainsi que pour encourager la coopération territoriale européenne. Dans le cadre des négociations des textes législatifs de la nouvelle programmation 2021-2027, je me suis battue pour l'obtention d'un budget plus important pour la France au titre du Fonds pour une transition juste et de la Réserve d'ajustement au Brexit. J'ai également travaillé à la simplification de la politique de cohésion dans le but de réduire les délais de paiement (notamment via l'introduction des options de coût simplifiés qui permettent d'allouer une somme forfaitaire pour chaque projet sans la nécessité de fournir des justificatifs pour chaque dépense), d'améliorer les procédures de contrôle et d'audit, de réduire les contraintes en termes de marchés publics et d'aides d'État.

Dans ce contexte de transformation rapide, les opportunités de financements sont nombreuses mais encore trop méconnues. Contrairement aux idées reçues, les fonds européens sont accessibles. La procédure administrative a été simplifiée, et plus d'une centaine d'Epl ont eu l'opportunité de bénéficier des fonds européens. C'est l'objectif de ce guide : faire de l'Europe un automatisme pour les projets portés par les Sem, les Spl et les SemOp.

# Sommaire

<b>I. Comprendre l'écosystème des fonds européens</b> .....	<b>8</b>
Budget et principes généraux de l'Union européenne .....	9
Les cinq objectifs stratégiques de la programmation 2021-2027 .....	10
Typologie et présentation des principaux fonds européens .....	11
Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) .....	11
Fonds sectoriels .....	12
Autres financements .....	13
<b>II. Mon Epl est-elle éligible aux financements européens ?</b> .....	<b>14</b>
Préambule .....	15
Comment identifier un financement européen ? .....	15
Boîte à outils des financements FESI pour les Epl .....	16
Sites internet de l'Europe en région .....	17
<b>III. Approche chronologique d'une demande de financement européen</b> .....	<b>20</b>
<b>IV. Comment monter et déposer un dossier de demande de financement européen ?</b> .....	<b>22</b>
Rappel des fondamentaux .....	23
Monter un dossier de demande .....	26
Déposer un dossier de demande .....	26
Suivre l'instruction jusqu'à la notification .....	27

## V. Comment sécuriser un dossier de demande de financement européen ? ..... 28

Décrypter la convention signée avec l'autorité de gestion.....	29
Comprendre les modalités de paiement de l'aide européenne.....	30
Mettre en place une organisation <i>ad hoc</i> .....	30
Préparer les bilans d'exécution et les demandes de paiement.....	31

## VI. Ressources complémentaires ..... 32

Notions impératives .....	33
Fonds européens structurels et d'investissement (FESI).....	34
<b>FESI</b> Focus sur le FEDER.....	34
<b>FESI</b> Les programmes Interreg 2021-2027.....	36
<b>FESI</b> Focus sur le FEADER.....	38
<b>FESI</b> Focus sur le FSE+.....	39
<b>FESI</b> Focus sur le FTJ.....	40
<b>FESI</b> Focus sur le FEAMPA.....	42
Fonds sectoriels.....	43
<b>BEI</b> Focus sur le programme ELENA (Horizon 2020).....	43
Ressources complémentaires .....	46



Fédération des élus  
des Entreprises publiques locales  
14 rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris  
Tél. : 01 53 32 22 00  
contact@lesepl.fr

**lesepl.fr**



Fédération des élus des  
Entreprises publiques locales



@FedEpl

